

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



INDEX



MESSAGE DU PRESIDENT 04

AFFAIRES COURANTES

CONDITIONS DE TRAVAIL 07

ASSEMBLEE DES DELEGUES 07

FORMATION 08

ACTIVITES DU SECRETARIAT 10

RAPPORTS

RAPPORT DE LA COMMISSION CPP/CCT/ ARCC 12

RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION INITIALE 15

RAPPORT DE LA COMMISSION FORMATION CONTINUE 18

RAPPORT DU CHEF EXPERT FERBLANTERIE 20

RAPPORT DU CHEF EXPERT CHAUFFAGE 21

RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES METIERS 23

COMITE, MEMBRES ET PARTENAIRES

COMITE TEC-BAT 29

LISTE DES MEMBRES 30

LISTE DES MEMBRES PARTENAIRES 33



MESSAGE

DU PRESIDENT

PATRICE CORDONIER

Chères et chers membres,

Après notre AG par courriel l'an passé, permettez-moi de revenir sur les sujets et thèmes qui nous ont occupés durant toute cette période inédite. En effet, les années 2020 et 2021 resteront gravées dans nos mémoires par la pandémie du COVID-19 bouleversant nos habitudes et nos modes de fonctionnement. Afin de garantir des conditions de maintien du travail et d'éviter de courir après de multiples formulaires de subventions et RHT, votre association, Construction Valais et le Bureau des Métiers avons fait face à un véritable marathon de négociations avec l'état, rythmée par les annonces périodiques du Conseil Fédéral afin de préserver et de garantir la continuité dans nos branches. Aujourd'hui, au sortir de cette crise et à grande satisfaction, nous avons pu empêcher la fermeture de la branche de la construction qui aurait été bien évidemment un désastre économique pour vous « entreprises ». La réactivité de vos instances est à relever et si nous devons entrer aujourd'hui dans une nouvelle crise telle que la guerre en Ukraine, je demeure persuadé que nous disposerions d'une structure apte à y faire face.

Salon des Métiers, journées portes ouvertes

Suite à la situation particulière de janvier, le Salon des Métiers, initialement prévu en février 2022 a été annulé et est reporté en février 2023. Pour pallier à cette absence, les élèves du CO qui n'ont pu y participer se déplaceront en septembre à Berne à l'occasion des SwissSkills 2022. Nous étudions également la possibilité de nous y rendre afin de les accompagner au mieux. En parallèle à l'annulation du salon, votre comité a décidé dans la foulée de mettre en place deux journées portes ouvertes. Elles se tiendront les 23 avril et 7 mai prochains au local Tecbat. L'ensemble de nos métiers y seront présentés de manière ludique. Davantage d'informations suivront par les médias et vous serez naturellement tous conviés à nous rejoindre lors de cette action.

Formation

Comme vous le savez déjà, depuis août 2020, les apprentis installateurs sanitaires, chauffage et ferblanterie ont débutés leur formation sous le nouveau régime et les nouvelles ordonnances mises en place par Suissetec. Ces apprentissages ont passés de 3 à 4 ans, le plan de formation a été complètement revu et est basé essentiellement sur les compétences opérationnelles. Bien évidemment la numérisation des documents et des supports de cours prend une place prépondérante. A cela s'ajoute également le rapatriement de la formation des différents projeteurs en technique du bâtiment à Martigny au lieu de Morges. Nous demeurons persuadés que ce rapprochement à moyen terme donnera davantage de visibilité et d'intérêt pour ces professions dans notre canton. Quelques éléments sont encore en cours d'élaboration, tels qu'édition de support de cours 3 et 4^{ème} année projeteurs, constitution d'un collège d'experts et procédures de qualifications. Elles font l'objet de discussions actuelles avec le canton.

Pour mener à bien toute cette étape, nous pouvons compter sur l'appui de Philippe Briguet qui se dévoue corps et âme à l'aboutissement de ce projet ambitieux. De plus, Philippe agit comme coordinateur et assure ainsi le lien entre notre association Tec-bat, Suissetec et l'école professionnelle en matière de formation. Grand merci à Philippe pour son travail.

Concernant la formation continue, je vous rappelle qu'une série de cours sont organisés annuellement par votre association. Encore trop peu de membres y prennent part malgré des tarifs extrêmement avantageux. Vous trouverez la liste des cours ainsi que les formulaires d'inscription en ligne sur le site internet du Bureau des Métiers. N'hésitez pas à y prendre part.

Ateliers-écoles

La rénovation de nos ateliers-écoles bat son plein et les nouveaux ateliers devraient être en fonction pour la rentrée scolaire 2022. L'équipement de base moderne et nécessaire à l'accomplissement de la formation selon les nouvelles ordonnances a été défini et commandé. Afin de financer ces éléments nous pouvons compter sur l'appui du canton et du fonds cantonal de la formation professionnelle que je remercie grandement. De plus et en complément, plusieurs projets et banc d'essai ludiques seront installés dans les ateliers-écoles. Il s'agit notamment d'un banc d'essai et régulation Pompe à Chaleur et chauffage à bois, d'une installation de relevage des eaux usées, d'une installation solaire thermique, de maquettes pour ferblantiers ainsi que différents composants sanitaires. Pour ce faire nous pouvons compter sur l'appui financier et très apprécié du projet AFBAT visant à soutenir et améliorer l'apprentissage aux personnes en difficultés. Pour mémoire, ce projet est soutenu par la fondation Werner Siemens. Grand merci à Jean-Pierre Tenud qui est notre contact et notre lien pour ce projet.

Entreprises paraétatiques – sondage des membres

Vous avez été sollicité en fin d'année au travers d'un sondage afin que vous puissiez donner votre avis concernant l'arrivée d'entreprises paraétatiques dans nos secteurs. Vos réponses étaient unanimes et donne la direction que doit prendre notre association face à cet état de fait. La question est délicate et nécessite une attention particulière et probablement une adaptation au niveau de nos statuts. En effet, plusieurs cas peuvent se présenter à nous et il convient de traiter la question au plus juste. Il s'agit notamment par exemple de définir clairement ce qu'est une entreprise paraétatique, la manière de traiter un membre racheté par une entreprise paraétatique, la possibilité ou non d'intégrer l'entreprise comme membre et sous quelle forme (membre partenaire ou autres avec/sans droit de vote...). Afin que votre comité puisse y travailler sur la question à tête reposée et de concert avec nos instances faitières (Suissetec et Enveloppe et édifice suisse) nous avons décidé d'instaurer un « moratoire » concernant toute demandes issues de ce type d'entreprise jusqu'à ce qu'une solution claire et validée par vous les membres puisse être mise en place.

Toute suggestions de votre part sont évidemment les bienvenues.

Négociations 2021

Vous avez tous reçus les conditions de travail 2022 déjà en décembre 2021.

Notre convention collective de travail renouvelée en 2019, est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 et est valable jusqu'au 31 mai 2024.

Aucune négociation sur les salaires réels n'est à l'ordre du jour, malgré un renchérissement positif d'environ 1.5%. Nous avons pu "contenir" les réclamations de nos partenaires sociaux. Seuls les salaires minimums présentent une augmentation de 10cts par heure dès le 1^{er} janvier 2022.

Un point important à retenir sur notre CCT et pour rappel est que :

Dès le 1^{er} janvier 2021 vous pouvez rapporter jusqu'à 160 heures supplémentaires jusqu'au 30 avril sans suppléments.

Cette règle est très intéressante, car elle permet d'éviter un licenciement ou un chômage hivernal, vos collaborateurs seront ainsi d'autant plus fidélisés à l'entreprise.

Nous sommes tous conscient que notre main-d'œuvre, particulièrement celle qui est qualifiée, est difficile à obtenir et à fidéliser.

Chaque association et branche professionnelle du bâtiment se bat pour attirer nos jeunes dans nos métiers et nous ne pouvons pas non plus investir énormément dans la relève et d'un autre côté ne pas payer convenablement nos collaborateurs.

Je vous rappelle également la présence et l'existence de l'ARCC, l'association de Renforcement des Contrôles sur chantier qui vise à lutter contre le travail illicite et le travail du Samedi. N'hésitez pas à faire appel à la permanence téléphonique au 027 606 74 48 en cas d'infraction constatée.

Construction Valais

Construction Valais a trouvé aujourd'hui son rythme de croisière et est notre interlocuteur principal avec nos instances cantonales et fédérales.

Voici quelques exemples, sujets et commissions qui sont traité par le comité de Construction Valais:

- Révision de la loi sur les marchés publiques, participation à la commission extra-parlementaires.
- Séances avec le Service cantonale de l'Energie pour la révision sur la loi sur l'Energie.
- Lobby et séances avec certains conseiller d'Etat et leurs services respectifs.
- Séances avec l'EPFL et la HES SO Valais pour certaines solutions à atteindre sur les objectifs et la transition Énergétique.

Organisation du séminaire ConstructionValais-HES SO à ne pas manquer pour nous membres le 6 avril prochain

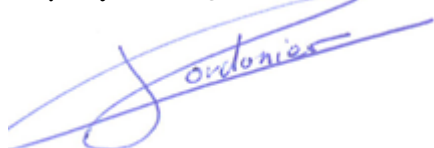
Conclusion

En conclusion, ces deux dernières années ont été fortement ébranlées par la pandémie, votre association a dû s'adapter et réagir rapidement à l'évolution de la situation. Preuve en est qu'il y a quelques semaines, notre AG n'aurait pu se tenir en présentiel. Je tiens donc à remercier chaleureusement notre secrétariat conduit par Amalia, ainsi que son adjointe Rachel pour leur efficacité, réactivité et leur soutien indéfectible au quotidien.

Chers membres, aujourd'hui lors de la première partie de notre assemblée, vous avez nommé David Michellod comme nouveau membre du comité en remplacement de Jean-Yves, le reste du comité étant reconduit en leur titre et fonction et ce après 6 années de bons et loyaux services. J'aimerais donc remercier spécialement Jean-Yves Crettenand qui aspire à une retraite associative bien méritée et souhaiter la bienvenue à David qui, j'en suis persuadé saura s'intégrer à merveille à notre sympathique équipe. Je suis animé d'un grand sentiment de fierté, en effet après 6 ans d'existence, la Tec-bat a trouvé son rythme de croisière et les effets bénéfiques de la fusion de 2015 se ressentent concrètement dans nos relations.

Merci beaucoup pour votre attention et excellente fin de journée en notre compagnie.

Patrice Cordonier



AFFAIRES

COURANTES

Les décisions importantes concernant les associations faïtières sont prises dans le cadre des assemblées des délégués de printemps et d'automne. Notre section détient 6 sièges auprès de suissetec et 2 sièges auprès d'EES. Les membres du comité ont assuré une importante représentation afin que la section valaisanne puisse faire valoir le plein de ses droits de votre lors des AD.

Formation

Sites : <https://topapprentissage.ch> / www.orientation.ch.

Toutes les places d'apprentissages annoncées au SFOP sont publiées sur le site de l'orientation scolaire et professionnelle qui constitue une aide précieuse pour les apprentis en recherche d'un maître d'apprentissage. Ces informations sont également échangées avec le site www.topapprentissages.ch de suissetec.

Formation supérieure

Encourager la relève de cadres dans nos entreprises par la formation supérieure constitue un objectif important. Les programmes des cours de brevets de contremaître et de maîtrise sont publiés sur le site www.suissetec.ch. Les collaborateurs des entreprises membres bénéficient de tarifs fortement réduits. D'autre part, à condition de cotiser à la contribution professionnelle, ils bénéficient de contributions de la commission paritaire.

Remise des prix apprentis

En août dernier, nous avons eu le grand plaisir de remettre un prix à 15 apprentis ayant obtenu une moyenne remarquable à leurs examens finaux.

Tout candidat ayant obtenu au minimum une note de 5 au travail pratique et n'étant pas âgé de plus de 25 ans peut se présenter aux championnats suisses. Outre les aptitudes artisanales, une manière structurée de travailler, une résistance au stress et de l'endurance sont importantes pour réussir les championnats suisses. Les épreuves sont exigeantes et elles doivent être accomplies dans un temps limite.

Céline Marthe	CFC	Projeteur en technique du bâtiment ventilation
Ajhan Hajroski	CFC	Installateur sanitaire
Lorenzo Hor	CFC	Installateur sanitaire
Pedro Manuel Pinto Soares	CFC	Installateur sanitaire
Majid Sabaghian	CFC	Installateur sanitaire
Noé Bernard Staub	CFC	Installateur sanitaire
Alesio Reida Stifani	CFC	Installateur sanitaire
Raphaël Thomas	CFC	Installateur sanitaire
Thomas Trivino	CFC	Installateur sanitaire
Ruben Antonio Da Silva Santos	CFC	Installateur chauffage
Loris Poloni	CFC	Installateur chauffage
Luca Lapetina	CFC	Ferblantier
Florent Philippe Sanson	CFC	Ferblantier
Clément Joseph Terrettaz	CFC	Ferblantier
Nathan Staub	CFC	Couvreur

Diplômés

Une des missions principales de notre association consiste à assurer la relève dans nos professions. Nous félicitons les **nouveaux contremaîtres** et **conseillers énergétiques** ayant obtenu leur brevet fédéral en 2021 :

Arnaud Darbellay	Contremaître	Sanitaire
Gaëtan Hauswirth	Contremaître	Sanitaire
Jordy Clemente	Contremaître	Chauffage
Daniel Duc	Contremaître	Ferblanterie
Valentin Zufferey	Contremaître	Ferblanterie
David Bonvin	Conseiller énergétique	
Joël Bonvin	Conseiller énergétique	
Julien Pasquinoli	Conseiller énergétique	
Damien Pedroni	Brevet	Couverture spécialité toit en pente

Nous félicitons également le nouveau maîtrisé ayant obtenu sa **maîtrise fédérale** en ferblanterie en 2021. Je suis heureux que son travail, sa ténacité et surtout son engagement à suivre les cours soient couronnés par ce diplôme

Simon Dayer

Maitrise

Ferblantier

Félicitations

Le secrétariat s'occupe de la diffusion des informations et du conseil aux membres. Il apporte son soutien aux activités du comité.

Site internet

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet www.tec-bat.ch. En un clic vous trouverez toutes les informations concernant la technique et l'enveloppe du bâtiment du Valais romand. Votre association dispose également d'une page Facebook et Instagram (tec_bat).

Listes permanentes

Consulté par le service de la protection des travailleurs et des relations du travail, le comité a vérifié que les exigences de formation des dirigeants des entreprises candidates soient bien remplies dans chaque cas. Sur cette base, il a préavisé positivement les demandes d'inscription ou de prolongation présentées.

Mutations

Les propositions suivantes ont été soumises à l'assemblée générale 2022 :

Salamin Sanitaires Sàrl, Grimentz
JM-Techniconcept, Ferreira Marques,
Monthey



RAPPORT

COMMISSION DE FORMATION INITIALE

JEAN-YVES CRETENAND

La commission de l'enseignement professionnel est composée de tous les enseignants actifs dans nos 4 professions, soit 17 intervenants.

Effectifs aux cours théoriques à Martigny 2021-2022

Classe	Prof	effectif	1 ^{er} appr.	apprent. compl.	redou blants	AFP direc	article 32	mont. ventil	calorifugeur tôlier + fumiste	arrêté	situation d'échec
INC 1	Praz	14	13	0	1	0	0	0	0	0	0
INC 2	Briguet	14	11	1	3	0	0	0	0	3	3
INC 3	Crettenand	18	11	7	2	0	0	0	0	0	0
INS 1A	Monnay	16	15	0	1	0	0	0	0	4	2
INS 1B	Pittino	19	0	0	1	0	0	0	0	2	2
INS 2A	Thomas	16	9	5	2	0	0	0	0	0	6
INS 2B	Pittino	15	10	5	2	0	0	0	0	0	0
INS 3A	Favre	14	9	2	3	0	0	0	0	0	3
INS 3B	Udressy	16	9	1	2	0	4	0	0	0	7
FER 1	Roh	14	10	0	0	0	0	2	2	0	1
FER 2	Roh	10	4	4	1	0	0	1	0	0	1
FER 3	Roduit	12	10	1	0	0	0	0	1	0	0
AFP 1A	Roduit	8	7	0	1	0	0	0	0	0	0
AFP 1B	Tissot	12	12	0	0	0	0	0	0	3	2
AFP 2A	Roduit	8	7	0	1	0	0	0	0	0	0
AFP 2B	Tissot	7	7	0	0	0	0	0	0	1	4
PTB1	Broye	8	5	1	2	0	0	0	0	3	1
PTB2	Broye	5	1	4	0	0	0	0	0	0	0

Effectifs aux cours interentreprises sanitaire 2021-2022

	B-VS	H-VS	Total
INS 1	35	10	45
INS 2	30	9	39
INS 3	30	11	41
Total	95	30	125
AFP 1	9	2	11
AFP 2	11	3	14
Total	20	5	25

Effectifs aux cours interentreprises chauffage 2021-2022

	B-VS	H-VS	Total
INC 1	15	2	17
INC 2	12	3	15
INC 3	18	4	22
Redou	3	2	5
Total	48	11	59
AFP 1	0	3	3
AFP 2	2	2	4
Total	2	5	7

Effectifs aux cours interentreprises ferblanterie 2021-2022

	B-VS
FER 1	14
FER 2	10
FER3	12
AFP 1	0
AFP 2	0
total	36

Notre coordinateur de la formation initiale a été nommé, en la personne de M. Philippe Briguet. Ce dernier a déjà effectué un travail TRES conséquent avec la nouvelle ordonnance des sanitaires, chauffage et ferblantier.

Actuellement, il est en train de coordonner toute la mise en place des projeteurs.

Mes remerciements s'adressent aux écoles professionnelles de Martigny et Sion, par M. Gérard Clivaz directeur de l'EPASC ainsi que M. Rudy Gollut chef des ateliers à l'EPCA de Sion.

Pour terminer j'aimerais remercier tous les acteurs de l'enseignement théorique et pratique soit : MM. Samuel Monnay, Hugues Udressy, Bernard Thomas, Bastien Pittino, Stéphane Favre, Didier Roh, Yves Roduit, Bertrand Praz, Philippe Briguet, Jean-Marc Tissot, Jonas Broye, Pierre-Yves Anthamatten, Fred De Preux, Laurent Birolini, Fabien Aymon et Nicolas Pitteloud.

Un grand merci à chacun pour son engagement au service de nos jeunes et ceci pour vos entreprises.

Jean-Yves Crettenand

Président commission de formation initiale

RAPPORT

COMMISSION FORMATION CONTINUE

FLORIAN RODUIT

En 2021, nous avons proposé 17 cours pour les diverses professions de notre branche, malgré la situation tendue suite à la situation sanitaire.

Les cours suivants ont été organisés :

Soudure TIG pour débutant	5 participants
Tuyauterie et montage	4 participants
Certification de soudage	8 participants
Toiture métallique PREFA	4 participants
Trucs & astuces sanitaires	11 participants
Cours tronçonneuse	3 participants
Cours EPIac base	7 participants
Installations ventilation I	4 participants
Installations ventilation II	3 participants
Cours AEAI – Ventilation	12 participants
Cours AEAI – Chauffage	14 participants
Permis nacelle	23 participants
Chariots élévateurs	12 participants

5 cours ont dû être annulés suite à la pandémie du COVID ou par manque d'inscriptions.

En tout 129 personnes ont été inscrites à tous les cours en 2021. 110 personnes de 27 entreprise différentes ont pu suivre les 12 cours qui ont eu lieu.

Pour 2022 nous avons proposé également 17 cours, certains sont déjà terminés avec de belles participations. Au 28.02.2022, 51 personnes ont déjà suivies les cours qui ont eu lieu. 104 personnes se sont inscrit à ce jour.

Je profite de remercier toutes les entreprises qui suivent ces cours pour former et perfectionner leurs employés durant ces années difficiles.

Les 2 dernières années nous avons essayé de respecter toutes les mesures sanitaires pour pouvoir vous proposer des cours de qualité et en toute sécurité. Sans la collaboration et le respect de chacun cela n'aurait pas été possible.

Nous mettons chaque année un catalogue de cours en place pour répondre aux besoins des entreprises et faire avancer notre branche. **Le cours suivant aura encore lieu en 2022 :**

✚ Permis nacelle

Diverses dates



COURS
CHAUFFAGE
Soudure TIG
Soudure tuyauterie & montage TIG
Certification de soudage
Equilibrage hydraulique
Cours technique – chauffage
Qualité de l'eau de chauffage
Tubage de cheminée
VENTILATION
Clapets coupe-feu
Isolation anitfeu
SANITAIRE
Cours technique – sanitaire
Soudure PE – Georg Fischer GF
Normes d'étanchéité
FERBLANTERIE
Fenêtres de toiture - VELUX
COURS DE SÉCURITÉ
EPlac Base
EPlac Refresh
Cours tronçonneuse
Permis nacelle

Vous trouvez la liste complète des cours 2022 sur notre site internet : www.tec-bat.ch, ou dans la brochure des cours de perfectionnement.

Votre avis nous importe ! Pour vos suggestions de cours ou d'autres demandes, veuillez sans autre vous adresser à Mme Jennifer Locher au Bureau des Métiers.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous mes collègues de la commission de perfectionnement pour leur engagement, travail et le temps passé à notre profession durant cette période qui n'est pas facile, ainsi qu'à Jennifer Locher pour l'excellente collaboration et de l'organisation des cours de formation continue.

Un grand merci également aux intervenants pour leur disponibilité et travail.

Florian Roduit

Président commission de perfectionnement

RAPPORT

DU CHEF EXPERT FERBLANTERIE

VINCENT MONNET

Examens de fin d'apprentissage 2021

Déroulement des examens :

1. Aux ateliers écoles provisoires de Sion avec 3 sessions, du 24 au 29 mai pour les épreuves pratiques.
2. A l'école professionnelle de Martigny pour la partie connaissances écrites et orales, en date du 16 juin

Résultats :

En mars 2021, 9 candidats CFC ont été convoqués pour leurs examens finaux.

Un candidat ne s'est pas présenté.

Un deuxième s'est malheureusement blessé en cours d'examen. Il va se représenter l'année prochaine pour reprendre son examen pratique.

Cette année, le taux de réussite pour les CFC est de 87.5 %, soit un échec.

Moyennes pratiques : 4.68

Trois candidats ont obtenu la moyenne de 5 et plus.

En conclusion :

Je tiens à remercier :

- L'état du Valais, par Madame Dutoit, cheffe de pôle, pour l'aide logistique.
- Les écoles professionnelles de Martigny et Sion pour la mise à disposition des salles et ateliers pour le bon déroulement des épreuves.
- Tous mes collègues experts pour leurs excellentes collaborations, disponibilités et travail accompli durant l'année écoulée. Un merci spécial à Morand Julien et Savioz Fredy qui prennent leur retraite.

Vincent Monnet

Chef expert ferblanterie

RAPPORT

DU CHEF EXPERT CHAUFFAGE

PIERRE-ANDRE GILLIOZ

Mesdames, Messieurs,

Les procédures de qualifications 2021 ont pu avoir lieu dans des conditions quasiment normales malgré la COVID-19 et c'est dans cette situation que j'ai officié pour ma première session comme que chef expert. Je profite de l'occasion pour remercier **Adolf Kippel** pour son travail et le temps qu'il a consacré durant ces 28 dernières années dans sa fonction d'expert puis, chef expert. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités professionnelles et privées.

Merci au collège d'experts qui a œuvré de façon efficace et permis que les examens 2021 se passent de manière optimale dans nos ateliers provisoires de St-Hubert à Sion.

Merci au SFP, **Mme Dutoit** ; au centre professionnel de Sion, **MM. Gollut et Aymon** ainsi qu'au centre professionnel de Martigny, **M. Crettenand** pour leurs collaborations à l'organisation de ces journées.

RESULTATS PQ2021

Examen pratique

Lieu : Atelier chauffage – Ch. de St-Hubert 35 1950 Sion

Dates : 31.05-01.06.21 / 07-08.06.21 / 10-11.06.21 / 14-15.06.21 / 17-18.06.21

Procédure de qualification	Nombre candidats	Meilleure note	Moins bonne note	Moyenne générale	Echecs	Taux de réussite
AFP / Bas-VS	2	4,7	4,5	4,6	0	100%
AFP / Haut-VS	2	4,7	4,1	4,4	0	100%
TOTAUX/MOYENNES	4	-	-	4,5	0	100%
CFC / Bas-VS	16	5,1	3,4	4,1	6	62.5%
CFC / Haut-VS	6	4,8	3,5	4,0	3	50%
TOTAUX/MOYENNES	22	-	-	4,1	9	59%

La meilleure note de pratique a été réalisée par :

Loris Poloni (5,1) formé par l'entreprise Enrico Poloni Sàrl au Châble

Remarques :

Malgré un examen qui nous semblait correspondre à ceux des années précédentes, **le taux d'échecs est étonnamment élevé (env. 41% pour les CFC)**. Une discussion entre le collège d'experts et le prof de cours pratiques est prévue pour analyser cette situation. A noter que la moyenne générale de ces PQ n'est pas très haute (4,1).

Examen des connaissances professionnelles

Lieu : Ecole professionnelle de Viège – Ecole professionnelle de Sion
Dates : Oral : 25/26/27.05.2021
Ecrit : 22.05.2021

Procédure de qualification	Nombre candidats	Meilleure note	Moins bonne note	Moyenne générale	Echecs	Taux de réussite
AFP / Bas-VS	2	4,5	4,3	4,4	0	100%
AFP / Haut-VS	2	4,0	3,3	3,7	1	50%
TOTAUX/MOYENNES	4	-	-	4,0	1	75%
CFC / Bas-VS	14	5,2	3,7	4,3	3	78,5%
CFC / Haut-VS	5	4,7	4,0	4,1	0	100%
TOTAUX/MOYENNES	19	-	-	4,3	3	84,2%

La meilleure note des connaissances professionnelles a été réalisée par :
Loris Poloni (5,2) formé par l'entreprise Enrico Poloni Sàrl au Châble

CONCLUSION

C'est une année très mitigée au niveau des résultats et nous espérons pouvoir compter sur toute l'implication des formateurs et futurs apprentis pour élever le niveau des résultats pour les prochaines années.

Il est important pour les entreprises de mettre en œuvre l'application de la nouvelle ordonnance dont les premiers examens auront lieu en 2024. Celle-ci n'a pas beaucoup d'incidence au niveau pratique mais sera bien remodelée au niveau théorique où les compétences opérationnelles seront évaluées selon les objectifs du plan de formation « Suissetec ».

Pierre-André Gillioz
Chef expert chauffage



RAPPORT

**DU DIRECTEUR
DU BUREAU DES METIERS
GABRIEL DECAILLET**

2021, de la deuxième à la cinquième vague

C'est presque devenu une routine, il y a d'abord une brève consultation des cantons, puis une conférence de presse du Conseil fédéral, puis une série de mesures à mettre en place pour continuer de fonctionner et faire en sorte de protéger au mieux ses collaborateurs.

Sans entrer dans les détails, cette crise aura marqué le début de cette décennie et ajouté un stress et une fatigue qui se ressentent tant dans le personnel en général que dans notre fonctionnement quotidien.

Les crises font émerger, dit-on, de nouvelles activités qui donnent des opportunités à ceux qui savent en tirer profit et apportent des changements durables.

C'est vrai ! Et il faut d'ores et déjà admettre qu'avec la fin des mesures COVID qui s'annoncent, certaines choses que l'on faisait d'une certaine façon avant vont changer. L'exemple du télétravail en est emblématique...

Bien que chahutée également, l'économie de la construction a pu fonctionner durant l'année écoulée et même plutôt bien à en croire les statistiques des salaires annoncés au Bureau des Métiers qui indiquaient une augmentation de près de 8% à la fin novembre 2021.

Bien sûr, ce chiffre ne reflète pas uniquement les adaptations salariales octroyées en début d'année, mais dit bien à quel point la branche du second-œuvre a continué de travailler.

Ces chiffres sont complétés par d'autres tout aussi réjouissants à l'instar de ceux du résultat des placements de notre institution de prévoyance CAPAV qui réalisait sur 2021 une performance de 8,03% en fin d'année, en avance de 0,53% sur son benchmark.

On peut le dire sans se tromper, d'un point de vue économique, 2021 contraste avec d'autres années et peut être considérée comme un bel exercice.

Du côté des institutions de retraite anticipée, la situation est un peu différente. Il n'est pas question ici de résultat des placements, même si ces institutions fonctionnent sur le modèle de la répartition des capitaux de couverture, mais bien plutôt du nombre de préretraités qui arrivent chaque année en âge de faire valoir leur droit à des prestations.

Le phénomène n'est pas nouveau et a d'ores et déjà été identifié et calculé. Malheureusement, la vague de départs structurels annoncés a obligé les institutions de cette nature à prévoir un financement complémentaire pour tenir le choc de cette vague qui arrive.

La relève encore et toujours la relève.

A côté de ces bons résultats des sujets importants tracassent encore, et de façon de plus en plus pressante, les professions de nos métiers.

Au premier rang de ces préoccupations, on trouve la recherche d'une relève professionnelle.

D'une part, la génération des baby-boomer née entre 1957 et 1964 est en train de quitter le marché du travail, et, d'autre part, certains métiers de l'artisanat souffrent peut-être toujours d'un déficit d'image par rapport aux formations académiques.

Il faut dire ici, que les initiatives que déploient chaque corps de métier et chaque filière de formation pour drainer et intéresser autant que possible une future main-d'œuvre sont nombreuses. Il s'agit d'informer toujours plus dans un monde de plus en plus informatisé et virtualisé.

L'an dernier, une campagne a été organisée de concert entre le Bureau des Métiers et l'Association Valaisanne des Entrepreneurs afin de mettre en commun les moyens financiers disponibles pour informer le public.

Déployée sur les deux journaux principaux du canton sous la forme d'épisodes (6 doubles pages), cette campagne n'a malheureusement pas convaincu les professionnels et a frustré plus d'une association. Au final, et malgré la consistance et la qualité des articles, c'est une occasion manquée de rapprocher les médias écrits et les entreprises.

D'autres actions ont rencontré plus de succès. Ainsi, l'exposition estivale au restoroute du Relais du St-Bernard sur le thème « Qui mérite votre confiance ? » a remporté un beau succès et plus de 1'500 personnes ont participé au tirage au sort d'un VTT électrique.

De même, la campagne « Je consomme local. Et vous ? » est arrivée à point nommé, en même temps que le confinement lié à la deuxième vague.

Ces efforts pour faire parler des métiers de la main vont se poursuivre en 2022. Ils restent nécessaires tant il est vrai que le problème de relève devient de plus en plus aigu chaque année.

Un Centre de formation tout neuf !

Début septembre 2021, le Centre de formation du Bureau des Métiers a commencé à être exploité. Fruit du partenariat avec un groupe proche de nos milieux qui a eu la générosité de mettre à disposition des surfaces rénovées, c'est un vieux rêve qui est devenu une réalité.

Doté d'un équipement ultra-moderne permettant même l'enseignement à distance et de salles modulaires, le nouveau Centre de formation du Bureau des Métiers permet d'accueillir jusqu'à 150 étudiants en même temps sur quelque 650 m² désormais disponibles.

Le Centre de formation du Bureau des Métiers se veut un espace de rencontre où se côtoient des jeunes en formation mais aussi des professionnels.

Il est ainsi ouvert à toutes les professions, qu'elles soient du bâtiment, ou non, et à toutes les formations : des apprentis aux formations supérieures de brevets, diplômes et formations continues.

Le Centre de formation du Bureau des Métiers est désormais ouvert à la réservation pour toutes les associations ou filières qui souhaiteraient en profiter et ceci, bien sûr, dans les limites des places disponibles. La priorité est toutefois accordée à la formation par rapport aux séances.

A propos des sujets politiques...

Savoir où et quand agir pour être efficace, voilà tout l'enjeu du travail de lobbying de constructionvalais, structure dans laquelle le Bureau des Métiers est une des parties prenantes essentielles.

Trop souvent par le passé, le Bureau des Métiers a tenté d'agir seul et s'est trouvé confronté à une administration résistante qui utilisait l'argument de la dispersion des forces et des idées des milieux associatifs pour surtout ne rien faire et ne rien rendre possible. En ce sens, la structure administrative complexe de l'Etat devenait un obstacle presque insurmontable.

Le fait d'avoir structuré toute la branche de la construction sous une seule entité depuis maintenant plusieurs années permet désormais de récolter de réels fruits de l'activité politique et d'envisager de vraies collaborations au sein d'un réseau de contacts avec des partenaires comme les communes valaisannes, les villes ou encore certains acteurs financiers.

Pour parvenir à ses fins constructionvalais ne se satisfait plus des seules rencontres avec des chefs de départements qui ont cette tendance à beaucoup promettre, mais dont les promesses ont une fâcheuse habitude de partir aux oubliettes...

Désormais, la démarche est structurée et les projets de lois ou d'ordonnances sont étudiés et travaillés par des commissions ad hoc en amont. La construction parle donc d'une seule et même voix et arrive avec des propositions très concrètes.

Un travail similaire est effectué au niveau fédéral avec les parlementaires romands sous l'égide de constructionromande.

C'est ainsi que la loi sur le CO2 que nos milieux ont soutenue a été travaillée. Malgré l'échec devant le peuple en votation populaire, la future loi sur l'énergie verra le même groupe fonctionner avec, espérons-le, plus de succès.

Dans le cadre des marchés publics, véritable serpent de mer, l'ordonnance valaisanne d'application de l'AIMP arrive à bout touchant. Elle devrait être présentée au parlement en été. Le travail intense autour de ce projet aura permis à l'administration de revoir sa copie de façon importante et au final proposer un texte qui comporte de nombreuses adaptations faisant écho aux demandes de nos milieux. Citons ici par exemple :

- La fiabilité du prix est intégrée dans le critère prix pour les marchés de construction et de services
- La plausibilité du prix est introduite (obligatoire pour les prestations intellectuelles) dans les critères d'adjudication
- La question de la sous-traitance est traitée
- Les critères d'adjudication font l'objet de définitions précises. Leur pondération prendra certainement la forme de « fourchettes » ce qui est la solution KBOB
- Les contrôles sont mentionnés

Et même si tout ce qui était souhaité par nos milieux n'est pas totalement réglé, certaines choses le seront encore avec des directives.

Les sujets qui préoccupent la construction et son axe politique sont toujours nombreux. Bien entendu, quelques lignes d'un rapport ne suffisent pas à être exhaustif. Le rapport de constructionvalais ou son site internet donne davantage d'informations et nous ne pouvons qu'inciter chacun à s'y reporter régulièrement pour se tenir mieux informé.

Le Bureau des Métiers dans son rôle de soutien aux entreprises

Dr'Jope :

Collé à une charte de valeurs, le Dr'Jope est désormais bien connu et représente le savoir-faire des entrepreneurs de l'artisanat du bâtiment. Le Bureau des Métiers continuera de communiquer au travers de ces valeurs et du Dr'Jope pour mettre en évidence les vrais pros.

Le soutien aux entreprises dans cette démarche est un élément central. Pour être efficace, il suppose cependant que les entrepreneurs jouent le jeu, commandent effectivement un Dr'Jope et le portent fièrement. Les campagnes de promotion en faveur des artisans cibleront désormais régulièrement les ambassadeurs des valeurs de la charte Dr'Jope.

Merci donc de participer à cette mise en valeur des artisans sérieux et innovants et si vous n'avez toujours pas commandé votre Dr'Jope, il est toujours temps de le faire en faisant un petit tour sur le site <https://www.drjope.ch>

e-business :

Le portail de communication entre le Bureau des Métiers et ses entreprises affiliées passent toujours plus par l'e-business. Avec un taux d'adhésion qui dépasse les 80% en janvier 2022, ce moyen de communication n'a plus à prouver son efficacité.

Ce portail est également l'endroit où vont arriver de nouvelles prestations destinées à nos affiliés. Ainsi, s'il est aujourd'hui déjà possible d'annoncer un cas de protection juridique au travers du portail, d'autres nouveautés vont étoffer l'offre de services ces prochains mois.

C'est dans cet esprit que les annonces des cas de perte gain maladie qui génèrent un flux de papiers, somme toute important, pourront se faire de façon électronique à l'horizon de Pâques de cette année. Il aura fallu plusieurs mois de tests et de développement pour aboutir à ce résultat, mais tout semble désormais au point et c'est une nouveauté aussi bienvenue qu'attendue de nos affiliés.

A la fin de l'été, ce seront toutes une série de services liés au suivi de l'entreprise, de ses affiliations ainsi que le suivi de la facturation et des paiements envers le Bureau des Métiers qui devraient venir étoffer l'offre de prestations.

Toujours plus près de l'entreprise et toujours dans l'esprit d'alléger la charge de celle-ci dans l'échange des informations, voilà ce qui guide les développements de cette plateforme.

Rendez-vous à la prochaine Journée du Bureau des Métiers

Vendredi 7 octobre prochain, nous espérons vivement avoir, après deux années de jachère, l'occasion de nous retrouver dans le cadre de la Foire du Valais pour partager avec vous un moment de retrouvailles, lors de la Journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui se tient toujours le 2^{ème} vendredi de la Foire du Valais est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques, des assurances et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose.

L'ambiance de celle de 2019 y était tout à fait extraordinaire et comme on le dit souvent, les absents avaient bien tort !...

J'espère avoir le plaisir de vous y saluer et m'en réjouir déjà, car je sais déjà que la fête sera belle.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2022.

Gabriel Décaillet

Directeur du Bureau des Métiers

COMITE

tec-bat

TECHNIQUE ET ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Bureau des Métiers

tec-bat

Rue de la Dixence 20
1950 Sion

tec=bat

Patrice Cordonier

Chemin d'en Haut 33
1978 Lens

patrice@cordonier-sa.ch

T 027 483 25 73
F 027 483 51 85

David Michellod

Michellod & Clausen SA
Av. de la Gare 56
1920 Martigny

david.michellod@michellodclausensa.ch

T 027 722 62 57
N 079 638 22 16

Enrico Poloni

Enrico Poloni Sàrl
Route des Parties 29A
1933 Sembrancher

info@enicopoloni.ch

T 027 785 26 23
F 027 785 26 25
M 079 473 91 27

Grégory Ecoeur

Ecoeur Frères SA
Rue St-Didier 41
1868 Collombey

gregory@ecoeur.ch

T 024 471 90 20
F 024 471 75 26
M 079 653 53 69

Paul Bovier

Edouard Bovier & Fils SA
Chemin Saint-Hubert 37
1950 Sion

paul@ed-bovier.ch

T 027 322 80 84
F 027 322 87 86
M 079 214 14 64

Florian Roduit

JM Rossa SA
Rue des Epineys 12
1920 Martigny

info@jmrossa.ch

T 027 722 21 62
F 027 722 91 93
M 079 216 90 21

André Tapparel

Tapparel Alexis & André SA
Route des Jardins 21
3963 Montana

info@tapparel.ch

T 027 481 33 76
F 027 481 11 76
M 079 624 37 17

Bureau des Métiers – Rue de la Dixence 20 – 1950 Sion

Amalia Massy – Secrétaire patronale

T 027 327 51 31
F 027 327 51 80

amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

Jonatan Galdo – Collaborateur

T 027 327 51 18
F 027 327 51 80

jonatan.galdo@bureaudesmetiers.ch

LISTE DES MEMBRES

au 31.12.2022

1/3

A	A.J CONCEPT	1950 SION
	ALAIN ZUBER	3976 NOËS
	ALPHATECHNIC CVS SARL	1921 MARTIGNY-CROIX
	AMBORD TOITURES SARL	1967 BRAMOIS
	AVANTHEY SA	1870 MONTHHEY
	BASILE MONNET ET FILS SA	1914 ISERABLES
	BAUMGARTNER ET LEGER	3972 MIEGE
	BERCLAZ ET ROMAILLER SA	3974 MOLLENS
	BERCLAZ SARL	3972 MIEGE
	BESSE & VIAL SARL	1947 CHAMPSEC
	BESTAZZONI SA	1920 MARTIGNY
	BETICA SA	1950 SION
	BETRISEY SANILENS SARL	3978 FLANTHEY
	BIANCO SA	1964 CONTHEY
	BINER & BITSCHNAU SA	1950 SION
	BORGEAT SA	1904 VERNAYAZ
	BORNET FRERES SA	1950 SION
	BOVIER FRERES SARL	1983 EVOLENE
	BRUCHEZ ET FILS SARL	1926 FULLY
	BRUNO GENOLET & FILS SARL	1987 HEREMENCE
	BUGNA TECHNICAL SA	1870 MONTHHEY
C	CAMPO SARL	1966 AYENT
	CARROZ SA	1947 VERSEGERES
	CARTHOBLAZ SA	1962 PONT-DE-LA-MORGE
	CF INSTALLATIONS SARL	1920 MARTIGNY
	CHARLES ALBERT ROH SARL	1976 AVEN
	CHARLY GAILLARD & FILS SA	1976 ERDE
	CHRISTIAN THOMAS SA	1912 LEYTRON
	CHRISTINAT & COURTINE SA	1950 SION
	CHRISTOPHE GERBER SARL	1928 RAVOIRE
	CHRISTOPHE PIERROZ SA	1921 MARTIGNY-CROIX
	CLAIVAZ-SCHNEITER & CIE SA	1997 HAUTE-NENDAZ
	CLIMAVAL SA	1950 SION
	COURTINE & HERITIER SA	1965 SAVIESE
	COUTAZ SA	1890 ST-MAURICE
	CS ENERGIE SARL	1950 SION
	CVS CONFORT & CIE SA	1920 MARTIGNY
D	DANIEL FRANCIOLI	1950 SION
	DANIEL REICHENBACH SA	1938 CHAMPEX-LAC
	DUBUIS FILS SA	1965 SAVIESE
	DUO TECH SARL	3966 CHALAIS
	DUPASQUIER & RUGA SA	1870 MONTHHEY
E	ECOEUR FRERES SA	1868 COLLOMBEY
	EDDY BUCHARD SA	1913 SAILLON
	EDOUARD BOVIER & FILS SA	1950 SION
	ENERGIE.EAU SARL	1908 RIDDES
	ENRICO POLONI SARL	1933 SEMBRANCHER

LISTE DES MEMBRES

2/3

F	FERNAND FAVRE SA	1908 RIDDES	
	FORNAY BERNARD SARL	1897 LE BOUVERET	
	FORRE SA	1907 SAXON	
	FRANCIS DELEZE SA	1997 SORNARD	
	FRED THOMAS SARL	1907 SAXON	
	FREDERIC CHESEAUX SARL	1912 LEYTRON	
	FREDERIC ZUFFEREY & CIE SARL	3974 MOLLENS	
	FUMEAUX SARL	1994 APROZ	
G	G & P SANITAIRE SA	1950 SION	
	GD CLIMAT SA	1950 SION	
	GENOUD FRERES SARL	1958 UVRIER	
	GLOBALBAT SA	1926 FULLY	
	GOLLUT HYDROTEC SARL	1870 MONTHHEY	
	GUY & CHARLY MABILLARD SA	1971 GRIMISUAT	
	H2O CONCEPT	1870 MONTHHEY	
H	HYDROTEC CYRIL MARCLAY	1873 VAL D'ILLEZ	
	INTERCOLLECT SA	1920 MARTIGNY	
I	JACQUES ZANOLO	1923 LES MARECOTTES	
	JCL ANDRE BOTELHO	1904 VERNAYAZ	
	JEAN-MICHEL SARRASIN S.A.	1937 ORSIERES	
	JM ROSSA SA	1920 MARTIGNY	
	J. M. FAVRE SANITAIRES SARL	1907 SAXON	
	JM-TECHNICONCEPT	1870 MONTHHEY	
	JOEL MARCLAY SANITAIRE SA	1870 MONTHHEY	
	JOSEPH BOSSERT	1870 MONTHHEY	
	JOSEPH CLIVAZ ET FILS SA	3963 CRANS-MONTANA	
	JULIEN MORAND S.A.	1967 BRAMOIS	
	JYCTECHNIC SARL	1914 ISERABLES	
	K	KARLEN & CIE SA	1934 LE CHABLE
		L'ARTISANT DE L'EAU SARL	1981 VEX
	L	LATHION MARIUS ET MICHEL SA	1997 HAUTE-NENDAZ
		LEHNER SA	3960 SIERRE
LEON ET MARTIAL NEUROHR		3979 GRONE	
LEONARD RODUIT SARL		1926 FULLY	
M. CLAVIEN & FILS SARL		3972 MIEGE	
MARC LUISIER RECHY SARL		3966 RECHY	
M	MARC-ANDRE DUC SA	3971 OLLON	
	MARCEL BONVIN & FILS SA	3960 CORIN	
	MARCEL PEDRONI & FILS SA	1907 SAXON	
	MATHIEU & CALOZ SA	1950 SION	
	MICHEL JACQUIER SA	1963 VERBIER	
	MICHEL REY	1921 MARTIGNY-CROIX	
	MICHEL VALETTE SA	1950 SION	
	MICHELLOD & CLAUSEN SA	1920 MARTIGNY	
	MILLIUS & FILS SARL	1964 CONTHEY	
	MJ SANITAIRE CHAUFFAGE	1896 VOUVRY	
	VENTILATION SARL		
	MOTTET TOITURES SARL	1902 EVIONNAZ	

LISTE
DES
MEMBRES

3/3

P	P10 CHAUFFAGE-SANITAIRE SARL	1875 MORGINS	
	PARCHET FRERES SA	1896 VOUVRY	
	PASCAL ANSERMOZ	1873 VAL-D'ILLIEZ	
	PATRICE & SANDRINE CORDONIER SA	1978 LENS	
	PAUL TERRETTAZ & FILS SARL	1933 SEMBRANCHER	
	PAUL THOMAS & FILS SA	1912 LEYTRON	
	PIERRE BALZANI FILS SA	3963 CRANS-MONTANA	
	PIERRE TACCHINI SARL	1903 COLLONGES	
	PILLET TOITURE FACADE ENERGIE CONCEPT SARL	3971 CHERMIGNON	
	PITTINO SARL	1920 MARTIGNY	
	PRADERVAND & DUAY SA	1920 MARTIGNY	
	R	REY HILAIRE & FILS SA	3963 CRANS-MONTANA
		REYNARD SANITAIRE FERBLANTERIE SA	1965 SAVIESE
		RUMPF SA	1983 EVOLENE
S	SALAMIN SANITAIRES SARL	3961 GRIMENTZ	
	SANIFER SARL	1950 SION	
	SANIPRALONG SARL	1969 EISON	
	SANITEC	1950 SION	
	SARRASIN ET MARQUIS	1932 BOVERNIER	
	SARRASIN FABIEN SARL	LEVRON	
	SCP SA	3963 CRANS-MONTANA	
	SIGMA INGENIERIE & MAINTENANCE SA	1950 SION	
	STAUB FILS SA	1926 FULLY	
	STEPHANE MUTTER SARL	1926 FULLY	
	STEVE VERGERES SA	1950 SION	
	SYSTECHCONCEPT SARL	1950 SION	
	T	TAPPAREL ALEXIS & ANDRE SARL	3963 MONTANA
		TECHNITHERM YANNICK ROSSIER SARL	1950 SION
TECNOSERVICE ENGINEERING SA		1920 MARTIGNY	
TECSA SA		1964 CONTHEY	
TRAVELLETTI & BINER SA		1966 AYENT	
V		VALCALORIE SA	1950 SION
	VHTECHNIC SARL	1950 SION	
	VINCENT PEDRONI SARL	1907 SAXON	
	VOGEL SA	3965 CHIPPIS	
	Y	YUPIE SARL	1958 ST. LEONARD
Z		ZEN-CONCEPT GMBH	3940 STEG
	ZUFFEREY P.-A.	3965 CHIPPIS	
	ZUFFEREY SARL	1967 BRAMOIS	

**LISTE DES
MEMBRES
PARTENAIRES**
au 31.12.2022

A	ABRIFEU SA ADECCO RESSOURCES HUMAINES SA AIRNACE SA ALTIS GROUPE SA	RIDDES SION EVIONNAZ LE CHÂBLE VS
B	BRAAS SCHWEIZ AG	DÜDINGEN
C	CE-PRO SHOP SÀRL CHEMITUBE SA CONSTANTIN ISOLATIONS	SION ST-MAURICE SION
D	DAREN SA DEBRUNNER ACIFER SA DOMOTEC SA	SION SIERRE/MARTIGNY PUIDOUX
E	ETERNIT (SUISSE) SA	PAYERNE
F	FORCLAZ PIERRES NATURELLES SA	SIERRE
G	GABS GASSER CERAMIC – MORANDI FRERES SA GEBERIT DISTRIBUTION SA GEORG FISCHER, SYSTEME DE TUYAUTERIES SA GETAZ MIAUTON SA GIACOMINI SA GROUPE BRINGHEN, SANIBAT, SANVAL GYSO SA	TAGERWILEN CORCELLES-PRES- PAYERNE SORNARD LONAY SION GIUBIASCO SION
H	HAWLE ARMATUREN AG HEITZMANN SA HOVAL HERZOG SA	CRISSIER SIRNACH ROCHE CRISSIER
I	ISBA AG ISELI UMWELT & HEIZTECHNIK AG ISOPLUS (SCHWEIZ) AG ISOTOSI SA	SWINGEN WAUWIL ISLIKON SIERRE
K	KRÜGER + CIE SA	SIERRE
M	MATERIAUX PLUS SA	MARTIGNY
N	NEOMAT AG	BEROMÜNSTER
P	PELLOUCHOUD & CIE POUJOLAT SWITZERLAND SA PREFA SUISSE	FULLY GRANGES MÖRSCHWIL
R	ROMAN SA	SAXON
S	SAGER AG SERGE FERRARI AG SFS UNIMARKET SA SIKA SCHWEIZ AG - ROOFING SOLU'TUBES SA SOPREMA AG STIEBEL-ELTRON AG	DÜRRENÄSCH EGLISAU SION ECHANDENS ESTAVAYER-LE-LAX SALGESCH MATRAN
T	TCA THERMOCLIMA AG	LAUSANNE
V	VELUX SUISSE SA VEUTHEY & CIE MARTIGNY SA	PRAMAGNON MARTIGNY
W	WATEP A+B WUILLOUD WINDHAGER CHAUFFAGE CENTRAL SUISSE SA	BERN VAL D'ILLIEZ
Z	ZZ WANCOR SA	WATT

à votre service

SECRETAIRE PATRONALE: AMALIA MASSY

amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

COLLABORATEUR: JONATAN GALDO

jonatan.galdo@bureaudesmetiers.ch

Tél : 027 327 51 11 ▪ Fax : 027 327 51 80

Rue de la Dixence 20 – 1950 Sion

www.tec-bat.ch